

**Écrire au contact du français et du francoprovençal :
la représentation de la diglossie dans quelques œuvres
dialectales de France et de Suisse**

Manuel MEUNE¹

Le francoprovençal (FP), langue romane 'trinationale' identifiée par G.I. Ascoli à la fin du 19^e siècle (Tuailon, 1972), n'a été nulle part promu au rang de langue administrative, et le nombre de ses locuteurs (100 000 ?) décroît rapidement tant en France (nord de la région Rhône-Alpes) et en Suisse romande (Matthey/Meune, 2012) qu'au Val d'Aoste, où la langue se transmet encore (Bichurina, 2016/17). Le terme 'francoprovençal' reste peu connu, y compris des locuteurs de FP, en Suisse comme ailleurs et ses locuteurs emploient le glottonyme 'patois' – problématique à cause de certaines connotations négatives, mais que nous reprendrons parfois dans le sens neutre de 'parler local' (Meune, 2012). Il est impossible ici d'exposer exhaustivement l'évolution de la littérature et de la langue FP depuis le 13^e siècle (v. Martin/Rixte, 2010 ; Merle, 1991 ; Michel, 2016) et de ses liens avec la littérature francophone. Toutefois, à l'aide de quelques exemples, nous proposons de réfléchir aux représentations de la 'diglossie' dans la littérature FP, à la mise en scène de la coexistence entre le français comme langue 'haute' (écrite/formelle) et le FP comme langue 'basse' (orale/informelle) – pour reprendre la terminologie de Ferguson (1959), parfois problématique, mais encore utile (v. Meune/Mutz, 2016/17). Nous commencerons par des observations sur la littérature 'classique' de l'ouest du domaine FP (Lyonnais, Beaujolais, Bresse, Bugey, Savoie), dont la littérature est plus ancienne qu'en Suisse et en Italie. Puis nous évoquerons Pierre Grasset, auteur savoyard contemporain dont les livres bilingues sont marqués par une utilisation différenciée des possibilités qu'offre chacune des langues. Enfin, nous analyserons brièvement la coprésence des langues dans la traduction en FP

¹ Université de Montréal, Canada.

gruérien d'un album de Tintin, selon que le texte se trouve dans les phylactères ou dans le dessin même.

1. Les langues 'haute' et 'basse' dans quelques 'classiques' de l'Ouest FP

'Messieurs' francophones et paysans patoisants : entre diglossie extra- et intra-textuelle

On peut faire débiter la littérature FP 'classique' à la fin du 16^e siècle. On y trouve des noëls (chants évoquant les présents apportés à Jésus), des contes aux personnages récurrents, des pièces de théâtre à thématique psychologique (amours malheureuses), politique (1793, 1848) ou sociale (tisserands, lavandières, paysans...). La coprésence ancienne entre français et FP rend visible la hiérarchie sociale fondée sur les langues. Dans les éditions de textes à vocation littéraire, on observe depuis longtemps une diglossie extratextuelle puisque le paratexte présentatif ou explicatif est en français, comme dans *La Bernarda buyandiri* (1658) [*La Bernadette lavandière*], tragi-comédie lyonnaise d'Henri Perrin. Mais le recours à deux langues aux fonctions différentes existe au sein même de la pièce, dans une forme de diglossie intratextuelle : dans le premier acte, un personnage courtise les femmes en français, pour les impressionner dans la langue prestigieuse, et la pièce se poursuit en patois – avec quelques incises en français.

Plus généralement, l'insertion de phrases en français permet de mettre en scène des conflits sociaux latents entre paysans patoisants et bourgeois plutôt francophones. Le décalage linguistique entre gens de condition sociale différente est un ressort comique puissant. On connaît chez Molière l'utilisation du français rural des paysans, mais la coexistence de sociolectes y relève plus d'un jeu entre registres linguistiques que de la diglossie entre langues distinctes. Dans la littérature FP, l'écart linguistique étant plus grand, les rapports de pouvoir sont particulièrement visibles dès lors que chacun parle dans sa langue (tout en comprenant la langue de l'autre), comme dans *Le chasseur et la bergère*, chanson bressane traditionnelle qui comprend plusieurs variantes :

Comment peux-tu, ma bergère
Rester là sur ces vallons
Sans y être accompagnée
De quelque gentil berger [...]

Monsu, se ze si chouletta
È prequa é mon plaizi

[...] [Monsieur, si je suis seulette
C'est parce que tel est mon plaisir]

La peinture des conflits de classe peut se faire plus mordante, comme dans *Le p'té Monchieu* (*Le petit Monsieur*), un conte beaujolais du 20^e siècle dans lequel un étudiant, de retour au village, enjoint ses parents de parler français lorsqu'il leur présente la fille qu'il aime – affectant devant elle de ne pas parler patois :

– « Qué don féye que t'o appintsié? Te n'va don pô qu'elle n'ê po fate pe ta ».
– « C'est ma fiancée, que d'zi le p'té Monchieu, et je viens vous la présenter.
Elle adore la campagne et les gens de la campagne ».

[- « Quelle fille as-tu donc attrapée? Tu ne vois donc pas qu'elle n'est pas faite pour toi. » - « [...], dit le petit Monsieur, [...] ».]

(v. Michel 2014, 164-167)

La mémoire revient vite au jeune homme lorsqu'il pose le pied sur un outil dont le manche lui frappe la tête. Il se met à jurer en patois et se voit ainsi rappeler à sa condition d'origine.

Le notable francisant peut aussi être un curé, comme dans *Noutra Bénàyt'* [*Notre Benoîte*, 1755], chanson bugiste où une jeune fille refuse, en patois, l'offre du prêtre libidineux :

- Chez moi, viens servir, ma fille. »

Li desève l'incoura,
Tu vivras dans ma famille,
Et maîtresse tu seras.

- O non! li deci Bénàyta, [...]

Vo mé fâte tro d'honneur.

Vo vivè d'aigue benàyta,

È le me fa mâ u cuor. »

[lui disait le curé,]

[- Oh non! lui dit Benoîte, [...]

Vous me faites trop d'honneur.

Vous vivez d'eau bénite,

Et elle me donne mal au cœur.]

(v. Ducaroy 2014, 143-145)

Diglossie spirituelle et profane : entre religion, humour et satire

La diglossie peut prendre une dimension plus spirituelle, lorsque l'usage du français renforce la solennité d'énoncés à caractère religieux. Ainsi, dans les noëls de la région Rhône-Alpes, le français utilisé par la Vierge et les anges établit souvent une différence linguistique qui est aussi une frontière entre le sacré et le profane, comme dans ce texte lyonnais (1751) où l'ange s'adresse en français à un couple de paysans qui s'expriment en patois :

L'Ange : Enfants d'Adam, la tache originelle, [...]

Est effacée, bénissez notre Dieu, [...]

Le gros Pierre: Vin Isabiau, tai qu'esse tan curiusa [Viens Isabeau, toi qui es si curieuse

Vay un Monsiu que vin de la part de Dieu;

Voilà un monsieur qui vient de la part de Dieu

Vin écotâ une bonna novele

Viens écouter une bonne nouvelle]

(v. Michel 2016, 50-51)

Parfois, le rôle du français est tenu par le latin, langue plus 'haute' encore – et peut-être trop. Dans un noël beaujolais du 19^e siècle, des femmes rappellent ainsi aux anges latinisants qu'elles les comprendraient mieux s'ils parlaient patois, exprimant une critique sociale face à ceux qui, qualifiés de 'messieurs' – refusent de parler la langue du peuple :

Gloria in excelsis Deo / Corde bono / Terra pax hominibus / Alleluia, alleluia!

[...]

Bonne né, monsieur los andzes,

[Bonne nuit, messieurs les anges,

Que veus avi de belles voix!

Que vous avez de belles voix!

Mais que vetes tra sarvintes

Mais que vos trois servantes

S'rint contintes,

Seraient contentes,

Si vos li parli patois!

Si vous leur parliez patois!]

(v. Michel 2014, 97-99)

Quant à la 'diglossie profane', elle apparaît en particulier dans les *Moqueries savoyardes*, œuvre clé née à la fin du 16^e siècle et constituée de textes polémiques attribués à Louis Garon. Né en 1574 à Genève où s'était

réfugié son père, un Lyonnais protestant, Garon, revenu à Lyon et redevenu catholique, se livre à une satire amusée des protestants, mais aussi, dans une perspective plus politique, des Savoyards. Précisons que le texte reflète l'intercompréhension qui existe entre locuteurs de divers dialectes en contact dans le domaine FP, puisque l'auteur mêle à son parler genevois des éléments de lyonnais. Les *Moqueries*, déclamées à Lyon entre 1594 et 1604, évoquent les conflits qui marquaient la région lorsque Charles-Emmanuel, duc de Savoie, s'opposait à la France (Lyon) et à Genève, et qu'il allait d'échec en échec, perdant la Bresse et le Bugey, puis renonçant à conquérir Genève. Dans *La joyousa farsa de Toannou dou Treu* (1594), Garon évoque cette période troublée en relatant l'histoire d'un conseiller à la cour de Savoie, condamné par le duc aux galères turques, puis libéré par des Français. Pour s'attirer les grâces de ceux-ci, l'ancien conseiller savoyard clame en FP son origine prétendument française (au prétexte que sa mère était volage), et ses libérateurs lui répondent en français :

<u>Et se je crey quaque matin,</u>	[Et pourtant je croirais un jour,
<u>Qu'on Franfay m'aret engendra :</u>	Avoir été engendré par un Français
	:
<u>Ma mare alave en prou de lua!</u>	Ma mère allait en beaucoup
	d'endroits!
<u>Adon s'avezaron l'on atrou, [...]</u>	Alors ils se regardèrent l'un l'autre,
	[...]
<u>Poy me desiron en lour langajou</u>	Puis ils me dirent en leur langage]
<u>« Nous te mettrons hors de servage,</u>	[...]
<u>De tout danger, et nous aussi. »</u>	

(Vurpas 2015, 42-45)

Le français, variété 'haute' tant en France qu'en Savoie d'alors, apparaît ici comme la langue de communication naturelle pour les représentants du royaume de France – qui ne viennent pas forcément du domaine FP –, mais il ne semble poser aucun problème de compréhension au protagoniste savoyard, déjà habitué à la situation de diglossie français/FP.

2. L'écrivain savoyard P. Grasset : de l'illusion monoglossique à la diglossie affichée

La Savoie, devenue tardivement française, en 1860, et depuis lors coupée politiquement du versant italien, affiche une identité régionale distincte. Certains de ses écrivains d'expression FP ont une notoriété dans l'ensemble du domaine linguistique, à l'instar de Pierre Grasset (1938-). Comme plusieurs de ses collègues, il a diffusé certains textes en édition bilingue (pages impaires pour le FP, paires pour le français), afin d'augmenter le cercle de ses lecteurs. Ce choix paraît judicieux, car ses textes en FP sont écrits dans la graphie dite de Conflans, strictement phonétique et donc assez fidèle à la prononciation effective, mais ardue pour quiconque ne connaît pas intimement le parler local. L'absence de repères orthographiques ou étymologiques familiers peut dérouter bien des lecteurs francophones – même dialectophiles –, et il s'agit donc de les associer à l'expérience FP' par des démarches qui ne soient pas exclusivement unilingues.

Dans son roman bilingue *La vya éstordinèrè de Dyan-Séban du Mont-Oyé / La vie extraordinaire de Jean-Sébastien du Mont-Olier* (2013), l'auteur explore la vie rurale traditionnelle, mais aussi des périodes moins propices à la nostalgie, comme le choc de la guerre franco-algérienne. En matière de stratégie littéraire, l'auteur use des ressources associées à chacune des langues pour créer des effets équivalents. Le français semble parfois disposer d'expressions plus recherchées, là où le patois, faute d'être soutenu par un corpus littéraire varié, offre moins de synonymes (« je t'ai réservé une surprise » / « de t'é fé on-na seurprazè » [je t'ai fait une surprise] (242-243). Mais l'auteur compense cette impression en recourant aux atouts propres au FP, comme l'imparfait du subjonctif, devenu prétentieux en français, mais encore courant dans certains parler FP (« Les parents s'opposaient à l'amour des deux tourtereaux » / « Lou parin volyévan pâ ke lou doz amouéro se mâryissan » [Les parents ne voulaient pas que les deux amoureux se mariassent] (244-245). De plus, la richesse du vocabulaire FP apparaît dans certains domaines de la vie concrète, par exemple dans cette énumération de contenants où le savoyard a droit à un mot de plus (« bron », pour 'marmite') que le français: « elle explora longuement casseroles, coquelles, fait-tout et plats de toutes sortes » / « l'a tegonâ lontin le kasrôle, le kokèle, fé-teu, bron é plya de teuta sourte » (118-119). Par un système de vases communicants stylistiques, on conserve ainsi la même densité littéraire dans les deux langues. L'aspect idiomatique de certaines expressions produit un effet d'authenticité, et

donc, chez le lecteur (plus ou moins) bilingue, une émotion esthétique comparable dans les deux langues.

Au-delà des stratégies de traduction (ou de création conjointe dans deux langues), on remarque dans le texte français des régionalismes d'origine FP, voire des emprunts directs au patois, qui créent à la fois un effet d'identification pour les lecteurs proches de la culture dialectale et un effet 'couleur locale' pour les autres. La coexistence des langues dans l'espace social est rendue visible non seulement par la mise en regard des versions 'unilingues', mais par l'entrelacement des variétés linguistiques au sein de chacune des versions. L'illusion 'monoglossique' qui, si l'on se contente des pages paires ou impaires, suggère qu'on peut fonctionner en vase clos dans l'une ou l'autre langue, n'est donc pas permanente. Des instants de rupture signalés par des guillemets rappellent la réalité diglossique, en particulier lorsqu'apparaît un mot patois réputé sans équivalent satisfaisant en français, par exemple « kroaju » pour un certain type de lampe à huile : « Elle [...] abaissa le « kroaju » et commença la lecture » (108). Parfois, l'auteur recourt aussi à un mot de français régional clairement issu du FP, comme *châlée* pour désigner un passage dans la neige : « la Marie-Jeanne dégagea une étroite "châlée" jusqu'à la route » (90).

Inversement, de nombreux passages du texte en FP mettent en scène la diglossie dans les dialogues. Ils reprennent la répartition traditionnelle entre les domaines d'utilisation des variétés 'haute' et 'basse', en fonction du statut des personnages. Le médecin s'exprime donc en français : « Le medsin ava ryin volyu dire. "Intransportable, k'ul ava émoshè, à cause des vertèbres!" » [« Le docteur n'avait pas voulu se prononcer. "Intransportable, avait-il dit, à cause des vertèbres!" »]. Quant au curé, dont les propos sont rapportés au style indirect libre, il incarne le lien entre réussite sociale et maîtrise du français : « Son éfan sare bin élévâ [...] si le volyéve "le faire étudier" [...] dyin les ékoule du Kri. » [« Son enfant serait bien élevé [...] si elle voulait "le faire étudier" [...] dans les écoles du Christ.] (40-41). Par ailleurs, on trouve des emprunts au français lorsqu'il est question de domaines qui en relèvent plus exclusivement, qu'il s'agisse du paysage linguistique (« café du commerce » ; 229), du domaine juridique (« flagrant délit », 191), psychologique (« l'âge de raison ») (53), politique (« opium du peuple », 113) ou encore militaire – avec un traitement plus ou moins ironique de la langue du patriotisme officiel (« morts au champ d'honneur » ; « chemindédames » ; « chairacanon », 57).

3. 'Tintin en Suisse', un acteur de l'éveil à la complexité linguistique

La bande dessinée en patois, propice aux clins d'œil identitaires

Évoquons maintenant une autre stratégie de conscientisation linguistique, celle que privilégie la traduction de l'album de Tintin *L'affaire Tournesol*, dont l'action se déroule en partie en Suisse romande, vers le dialecte gruérien (*L'affaire Tournesol*, Hergé 2007a) ², la variété FP la plus emblématique du canton de Fribourg. Si le projet est porté par une identité régionale forte indépendante des questions linguistiques, il s'agit aussi de consolider auprès des jeunes générations l'intérêt pour le patois ancestral en s'appuyant sur une tradition écrite riche – corpus littéraire assez ancien, graphie phonétique normée, dictionnaire de référence (SCPF 2013). La démarche de traduction permet de regrouper symboliquement la communauté dialectophone ou dialectophile autour de la 'petite patrie' historique, dans le cadre d'une nation suisse plurilingue où, malgré l'absence de reconnaissance du FP ou du suisse-allemand comme langues nationales, les dialectes locaux ont fait l'objet d'une forte valorisation, y compris en Suisse romande – *Glossaire des patois de la Suisse romande* (Gauchat *et al.*, 1924), Archives de la radio, etc.

Les noms de personnes et de lieux sont très propices aux références à la culture locale et à l'emploi de mots particulièrement évocateurs. Séraphin Lampion, le bavard qui s'amuse de ses propres blagues, devient « Gâlèyà » (Boute-en-train). La bande dessinée permet d'insérer des clins d'œil identitaires dans les phylactères et les cartouches narratifs, mais aussi dans l'environnement même des personnages, dans la partie dessinée du médium 'bande dessinée', à l'image du nom de Moulinsart, devenu sur une affiche « monthêrvin » (Hergé, 2017a : 13), d'après le château de Montsalvens, bien connu régionalement. Et lorsque le château devient une attraction touristique, le stand de frites original comporte désormais la mention « hyà de grevire » (crème de Gruyère, 42).

² La même année, cet album a été traduit (Hergé, 2007b) vers la graphie supradialectale dite ORB (Stich, 2003). Concernant les enjeux complexes liés aux questions de graphie dans le domaine FP, v. Lamuela, 2017, Maître, 2016.

Illusion unilingue, réalité diglossique et 'officialisation' du bilinguisme français/gruérien

Par le biais de l'affiche du vendeur de souvenirs du château (« chovinyi dè monthêrvin », 13), le traducteur, Joseph Comba, semble faire le choix de l'illusion unilingue (monoglossique), comme si tout, dans la société romande, se passait en FP. Il inscrit la langue 'basse' dans le paysage linguistique alors qu'en réalité, elle en est absente. Cette stratégie apparaît aussi dans les panneaux « tsoujè pèrdyè » ('objets perdus', 60) ou « goudron frè » ('goudron frais', 37), sur l'enseigne qui tombe sur Haddock (« po vèr bi bêrihyo tobi » [Pour voir bien, lunettes Toubien], 42), dans des coupures de presse où les titres comme l'aperçu des articles sont en FP (43), ou encore sur un paquet de cigarettes sur laquelle l'inscription manuscrite « Genève hôtel Cornavin » a elle aussi été traduite (« Dzenèva, ôtèl Cornavin », 16).

Le choix aurait pu être différent : dans d'autres traductions d'un album de Tintin vers le FP (bressan, Hergé, 2006 ; dauphinois, Hergé, 2012), on entretient également une certaine illusion concernant les pratiques sociolinguistiques existant en Suisse, mais elle est de type diglossique et ressemble davantage à la réalité historique. Bien que l'emploi du FP comme langue de communication orale généralisée ne reflète pas le quotidien des habitants actuels de la zone FP, il n'y a pas d'unilinguisme général et tout ce qui est écrit (enseignes, presse) l'est en français, donnant à voir ce qu'aurait pu être une société diglossique 'francotrope' ressemblant à la société suisse-allemande contemporaine, où le dialecte alémanique reste très vivant aux côtés de la langue allemande standard. Cependant, même dans l'album gruérien, l'approche unilingue n'est pas systématique : il reste des traces de français dans le paysage linguistique et la dimension diglossique semble parfois prise en compte. Sur une affiche touristique, on lit ainsi « lac des quatre-cantons » (17), et les noms de l'« hôtel beaujolais » et du « café des chemins de fer » (44) demeurent inchangés. La petitesse du lettrage peut-elle, dans ce type de vignettes, avoir empêché les graphistes de Casterman de modifier certains éléments ? Nous ne le pensons pas : lorsqu'un personnage tient en main le « journal de genève » (19) ou que le « [p]etit suisse » (13) figure dans un échantillon de journaux (fictifs), techniquement, des modifications auraient sans doute été possibles. Le traducteur semble avoir évité ici de pousser à son paroxysme l'illusion unilingue : on trouve aussi du français écrit en Suisse, en plus d'autres langues qui attestent de la vocation plurilingue ou touristique de la Suisse, à l'image du magazine allemand « [n]eue [illu]strierte » (42).

Terminons cette section par quelques réflexions sur le paratexte (Genette, 1987), qu'on peut répartir ici entre péritexte (paratexte à l'intérieur de l'objet livre) et épitexte (paratexte extérieur au livre – articles de presse, textes publicitaires ou muséologiques, etc.). Le péritexte (glossaire, quatrième de couverture, postface) est principalement en français. La hiérarchie entre langues 'haute' et 'basse' conserve alors ses droits. Les explications en français, langue comprise de tous, permettent d'explicitier certains clins d'œil qui risqueraient d'échapper au lecteur peu patoisant ou distrait, tout en renforçant les connaissances métalinguistiques et la construction identitaire régionale, comme lorsque le traducteur écrit dans sa postface (63) qu'il a « traduit le "moule à gaufres" du capitaine Haddock par "fê a brêchi", "fer à bricelets", un biscuit traditionnel de notre région ». Notons cependant qu'au verso de la page de titre, un bref texte informatif bilingue français/gruérien vient affirmer symboliquement l'égalité de la forme écrite du « patois gruérien » et nous apprendre que l'album a été publié « à l'occasion du centenaire de la naissance d'Hergé » / « a l'okaiyon dou thantenéro de la vinyêta ou mondo d'Hergé ». On observe un phénomène semblable de parité des langues dans l'épitéxte que constitue le texte d'accompagnement de l'exposition Hergé en Suisse, dont l'inauguration au Musée gruérien de Bulle le 22 mai 2007 était jumelée au lancement du Tintin en gruérien. La juxtaposition de légendes en français et en gruérien, créant une illusion de bilinguisme sociétal, de co-officialité des langues, avait marqué les imaginations.

Ce bref parcours dans l'espace francoprovençal, qui nous a menés de la littérature 'canonique' à la BD contemporaine, illustre la variété des modes de transposition de la réalité diglossique FP-français. Rappelons pour conclure que ces techniques de mélange des langues, d'écriture bilingue ou d'autotraduction ont pu concerner des littérateurs très occasionnels, à l'instar de ce Bressan anonyme, originaire du village de Cras-sur-Reyssouze et émigré au Canada francophone à la fin du 19^e siècle, qui envoya au *Journal de l'Ain* un poème où il disait sa nostalgie du pays natal. Publié le 6 septembre 1901, le texte, signé « un exilé Bressan », comprenait huit strophes en français – dont certaines truffées de mots de patois francisé placés entre guillemets –, ainsi qu'une strophe en patois. Nous en reproduisons ici les trois dernières, pour rappeler que cette 'poésie du terroir', sans prétention littéraire mais à vocation identitaire, doit elle aussi faire partie du champ d'études dès lors qu'on cherche à observer les formes artistiques qui naissent du contact des langues. Ces démarches créatrices individuelles qui font écho au vécu linguistique intime

sont d'autant plus précieuses que par définition, elles sont peu représentées dans la littérature en 'langue haute'.

<u>O temps où je mangeais des « gaudes »,</u>	[soupe à base de farine de maïs grillé]
<u>Du « fromage fort », du « caillat »,</u>	[lait caillé]
<u>Temps où je chantais les « ébaudes »!</u>	[aubades]
<u>De Cras, moi, je suis un « magnat ».</u>	[jeune homme]
<u>Toujours, je rêve à toi, ma Bresse</u>	
<u>Au village, à Cras, au Perret.....</u>	
<u>Doux souvenirs de ma jeunesse</u>	
<u>Qui me font rire ou bien pleurer!</u>	

<u>De vu te faire 'na demainde,</u>	[J'ai une requête à te faire]
<u>Enveye me donc du paï</u>	Envoie-moi donc du pays]
<u>On greu carqueyon de bevinda</u>	Un gros pichet de boisson au raisin]
<u>Avoué on tepin de peri.</u>	Avec un pot de fromage à tartiner.]

O temps où je mangeais des « gaudes »,
Du « fromage fort », du « caillat »,
Temps où je chantais les « ébaudes » !
De Cras, moi je suis un « magnat ».

Toujours je rêve à toi, ma Bresse,
Au village, à Cras, au Perret.....
Doux souvenirs de ma jeunesse
Qui me font rire ou bien pleurer !

..

De vu te faire 'na deminda,
Enveye me donc du paï
On greu carqueyon de bevinda
Avoué on tepin de peri.

Un exilé Bressan.

Bibliographie

- Bichurina, Natalia, « Entre transformation et disparition de la diglossie : les dynamiques bilingues dans la transmission du francoprovençal en Suisse et en Vallée d'Aoste », *Revue transatlantique d'études suisses*, n° 6-7, 2016-17, p. 37-154.
- Ducaroy, Agnès, *Chanter en patois dans l'Ain*, Lyon, EMCC, 2014.
- Ferguson, Charles A., « Diglossia », *Word*, n° 15, 1959, p. 325-340.
- Gauchat, Louis et al. (éd.), *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel / Paris / Genève, Attinger, depuis 1924.
- Genette, Gérard, *Seuils*, Paris, Seuil, 1987.
- Grasset, Pierre, *La vya éstordinèrè de Dyan-Séban du Mont-Oyé / La vie extraordinaire de Jean-Sébastien du Mont-Olier*, Lyon, EMCE, 2013.
- Hergé, *Lé bêrloqué de la Castafiore* [*Les bijoux de la Castafiore*, 1963, trad. en dauphinois], Tournai, Casterman, 2012.
- Hergé, *L'afère Tournesol* [*L'affaire Tournesol*, 1956, trad. en gruérien], Tournai, Casterman, 2007a.
- Hergé, *L'afère Pecârd* [*L'affaire Tournesol*, 1956, trad. en ORB], Tournai, Casterman, 2007b.
- Hergé, *Lé pègueylon de la Castafiore* [*Les bijoux de la Castafiore*, 1963, trad. en bressan], Tournai, Casterman, 2006.
- Lamuella, Xavier, « Une orthographe englobante pour le francoprovençal ? Avantages et difficultés », *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales*, n° 75, 2017, p. 68-98, 2017.
- Maître, Raphaël, « Graphies pour les patois », Rosito Champrévtavy (éd.), *Transmission, revitalisation, et normalisation*, Aoste, Région autonome de la Vallée d'Aoste, 2016, p. 37-61.
- Martin, Jean-Baptiste / Rixte, Jean-Claude, *Huit siècles de littérature francoprovençale et occitane en Rhône-Alpes*, Lyon, EMCC, 2010.
- Matthey, Marinette / Meune, Manuel, *Le francoprovençal en Suisse. Genèse, déclin, revitalisation* [*Revue transatlantique d'études suisses*, n° 2], Montréal, DLMO, 2012.
- [<https://lm.umontreal.ca/recherche/publications/>]
- Merle, René, *Une Naissance suspendue. L'écriture des « patois »: Genève, Fribourg, Pays de Vaud, Savoie, de la pré-Révolution au Romantisme (1770-1840)*, La Seyne : Société d'études historiques du texte dialectal, 1991.
- [<http://archivoc.canalblog.com/archives/2014/10/16/30738457.html>]

- Meune, Manuel, *Pratiques et représentations des langues chez les locuteurs du francoprovençal fribourgeois. Enquête sur la Société des patoisants de la Gruyère*, Montréal, DLMO, 2012.
 [https://llm.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/meune-manuel/]
- Meune, Manuel / Mutz, Katrin, *Diglossies suisses et caribéennes. Retour sur un concept (in) utile* [Revue transatlantique d'études suisses, n° 6/7], Montréal, DLMO, 2016/17.
 [https://llm.umontreal.ca/recherche/publications/]
- Michel, Claude, *Six siècles de littérature francoprovençale à Lyon et dans le Lyonnais. Morceaux choisis*, Lyon, EMCC, 2016.
- Michel, Claude, *Si le Beaujolais m'était conté... Anthologie de la littérature en francoprovençal du Beaujolais des origines à nos jours*, Lyon, EMCC, 2014.
- Perrin, Henri, *La Bernarda buyandiri. Tragi-comedia*, Lyon, la Colombe, 1658.
- Stich, Dominique, *Dictionnaire francoprovençal/français – français/francoprovençal*, Thonon-les-Bains, Le Carré, 2003.
- Tuailon, Gaston, « Le francoprovençal. Progrès d'une définition », *Travaux de linguistique et de littérature*, n° 10.1, 1972, p. 1-38.
- Vurpas, Anne-Marie (éd.), 2015, *Moqueries savoyardes (1594-1604). Monologues satiriques et comiques en francoprovençal savoyard*, Lyon, EMEC / La Salévienne, 2015.